



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE L'A.U.R.I

Le Conseil d'Administration vous informe que l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association aura lieu le **mercredi 28 juin 2017 à 11h30 heures**, salle de restaurant club, rue Barbet de Jouy Paris 7^{ème}.

Ordre du jour : Présentation des comptes 2016,
Rapport moral du Président,
Rapport financier du Trésorier sur l'exercice 2016,
Rapport des Contrôleurs aux comptes sur l'exercice 2016,
Vote de quitus sur l'exercice 2016,
Approbation des comptes 2016,
Affectation des résultats 2016.

En vertu de l'article 10 des statuts chaque adhérent peut se faire représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire en remettant le présent pouvoir accompagner de sa carte à un autre membre de l'Association – le nombre de pouvoir que peut détenir chaque membre ne peut être supérieur à 5.

Le Président

Daniel BOURGEOIS

Je soussigné (e) Madame / Mademoiselle / Monsieur :

Du Ministère de : l'Agriculture, et de l'Agroalimentaire,
L'Economie des Finances et du Commerce Extérieur,
Services du 1^{er} Ministre,
Ministère de l'Intérieur.

Adhérent à l'Association n°

Donne pouvoir à Madame / Monsieur :

A effet de le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.U.R.I. du 28 juin 2017.